

Damprichard *Info*



Mars 2025 – n°100

Damprichard Info'

Numéro 100

Sommaire :

Page 3

Les médaillées 2024
Une retraite bien méritée

Page 4 / 5

Les vœux du Maire
Le repas des séniors

Page 6

La rue Pasteur enfin libérée de sa friche
Un composteur à votre disposition

Page 7

Le péri' change de crèmerie
Ça chauffe dans le clos de la Cure

Page 8

Un hiver à Damprichard
Des bénévoles à l'honneur

Page 9

Etat Civil 2024
Une 2^{ème} centenaire à Damprichard

Page 10 / 11

Du côté des asso'

Le Damprichard Info' vous est proposé par les membres de la commission « Communication »

André GARRESSUS
Angélique BIERLA
Brigitte MAIRE
Claudine CAGNON
Jaqueline DELAVELLE
Jean-Charles JACOULOT

Mairie de Damprichard

1, rue de la Mairie 25450 DAMPRICHARD
03.81.44.22.19 – mairie@mairie-damprichard.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h45 à 11h45 – 15h45 à 17h45
Mardi : 9h45 à 11h45 – 15h45 à 17h45
Mercredi : 8h45 à 11h45
Jeudi : 9h45 à 11h45 – 15h45 à 17h45
Vendredi : 9h45 à 11h45 – 15h45 à 16h45
Samedi : 8h45 à 11h45 (1^{er} sam. du mois)

L'édito du Maire



Chers concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous par le biais de cet édito, qui ouvre le 100^{ème} numéro de notre bulletin municipal.

Une nouvelle année vient de débuter et c'est l'occasion pour moi de vous faire part des projets que la Municipalité a prévu de réaliser en 2025.



L'étude de la seconde chaufferie bois, qui permettra d'assurer l'alimentation en chauffage du bâtiment des associations, du nouveau périscolaire, et de l'école maternelle, sera lancée au printemps. Après la consultation pour recruter un maître d'œuvre, nous travaillerons sur le projet pour consulter les entreprises fin 2025. Les travaux pourront être réalisés en 2026, si les conditions financières nous le permettent.

Afin de terminer l'aménagement du secteur Bâtiment des associations-Périscolaire-Ecole maternelle, la friche a été démolie pour créer un parking pour desservir ces 3 bâtiments.

Dans un premier temps, une partie a été nivelée en tout-venant pour permettre de stationner quelques véhicules, pour éviter le stationnement anarchique ou de longue durée dans la Rue de la Mairie et dans la Rue Pasteur. Une liaison piétonne est prévue entre le bâtiment des associations et le périscolaire. Après la construction de la chaufferie de ce secteur, nous pourrons finaliser l'aménagement de cet espace.

Un projet important va nous occuper cette année : nous prévoyons l'aménagement de la place de la mairie, de la rue de la Mairie, rue de la Résistance et la sécurisation de la rue Leclerc devant l'école élémentaire.

Les travaux comprendront l'enfouissement des câbles aériens de la Rue de la Mairie et la création d'un trottoir pour sécuriser le cheminement piéton de cette rue, qui sera empruntée par les élèves de l'école élémentaire pour se rendre au périscolaire, au lieu de descendre par la Rue des Ecoles. La Rue de la Mairie, déjà limitée en largeur, sera mise en sens unique pour permettre la création du cheminement piétonnier. La place de la mairie sera aménagée pour optimiser le stationnement. Nous prévoyons également la création d'un plateau surélevé devant l'école élémentaire pour faire ralentir les véhicules et sécuriser davantage les enfants et parents au moment des entrées et sorties de classe. L'année 2025 sera donc encore bien remplie pour toute notre équipe municipale.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2025.

Le Maire, Anthony MERIQUE.

100^{ème}

Les médaillées 2024

Fanny et Suzelle mises à l'Honneur... 20 ans : médaille d'argent.

En ce vendredi 10 janvier 2025, Monsieur le Maire adresse ses Vœux mais également ses remerciements pour leur engagement à l'équipe municipale et à tout le personnel communal au service de notre village.

Zoom sur les employés communaux :

Fanny Dubois, Suzelle Parrennin et Cécile Faivre : services administratifs. Eric Guenot et Arthur Jacquot : agents techniques. Emilie Poyard et Isabelle Coulot (retraîtée au 1^{er} oct. 2024) : Atsem. Josette Godin : Atsem et périscolaire. Carine Derancourt, Astrid Aubry, Florence Houser : périscolaire. Fabienne Cassard : périscolaire et entretien et Mireille Mougins : entretien.

Pour Fanny et Suzelle, 20 ans de service dans la fonction publique. Bravo et Félicitations !



Compétentes et disponibles, Fanny et Suzelle remplissent leurs fonctions de la meilleure des façons. Fanny est secrétaire générale depuis le 15 octobre 2020, et Suzelle est secrétaire depuis le 1^{er} avril 2008 dans notre commune.

Médaille d'argent et cadeaux sont remis par Monsieur le Maire pour les remercier de tout ce qu'elles accomplissent au nom de la Municipalité et des administrés.

La soirée se termine autour d'un apéritif.

OUPS !

Une fois n'est pas coutume... Deux imprécisions se sont glissées dans le Damprichard Info' n°99, à la page 14.

En effet, **les horaires d'utilisation des engins domestiques bruyants sont les suivants :**

- du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30
- les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

Et à la page 12, dans l'article intitulé **Commémoration**, il faut préciser que le beau-frère de Robert STORTZ arrêté et déporté jusqu'en mai 1945 est Marc PANIZZA.



Une retraite bien méritée pour Isabelle COULOT

Une célébration a été organisée par la municipalité à l'occasion du départ en retraite d'Isabelle Coulot, ATSEM (Agent territorial spécialisé école maternelle), en poste à l'école maternelle du village.

Isabelle a été recrutée par la mairie comme ATSEM en août 1993, elle obtient son CAP Petite Enfance en 1996. Elle restera en poste jusqu'en septembre 2024, soit 31 ans de dévouement auprès des enfants.

Lors de son discours, elle exprimait le fait que le métier était très enrichissant, qu'il avait bien évolué de façon positive avec des meilleures conditions de travail.

A son tour, le maire l'a remerciée pour toutes ces années. Il a souligné son fort caractère, son professionnalisme et son goût du travail bien fait.

La cérémonie s'est poursuivie avec la remise des cadeaux et un verre de l'amitié.

**BONNE RETRAITE
ISABELLE**

Les vœux du Maire pour 2025

Retour sur les projets qui ont marqué l'année 2024

Le 11 janvier, le Maire a prononcé le traditionnel discours des vœux à la population. L'édile en a profité pour faire le bilan de l'actualité chargée de l'année qui vient de s'achever.

« C'est avec grand plaisir que je m'adresse une nouvelle fois à vous à l'occasion de cette cérémonie des vœux à la population. C'est aussi le moment pour moi de vous faire un bilan de l'année écoulée [...]. Nous aurons également le plaisir d'accueillir des familles qui ont eu une naissance en 2024, et nous les mettrons à l'honneur à la fin de mon intervention. 2025 marque la dernière année de ce mandat débuté en 2020 et qui se terminera en mars 2026, mais les projets sont encore nombreux. L'année 2024, qui s'est achevée récemment, a vu l'aboutissement de beaux projets amorcés durant les années précédentes :

Le projet qui a mobilisé une grande partie de notre temps et de notre énergie, est le bâtiment pour l'accueil du périscolaire. Les travaux ont débuté en Septembre 2023 et se sont terminés en Octobre 2024. La maison paroissiale, dite « maison des jeunes » a été entièrement rénovée et agrandie pour y accueillir les enfants inscrits au périscolaire (*article page 7*).

Initialement prévue à la rentrée de septembre, l'ouverture a été retardée. En effet, avec les mauvaises conditions climatiques de l'année 2024 les travaux ont pris du retard. C'est le 18 Octobre 2024, lors des portes ouvertes, que nous avons pris possession des lieux.

Maintenant dotée d'une structure dédiée, de presque 380 m², la municipalité a décidé d'augmenter les heures d'accueil du service périscolaire en ouvrant le mercredi toute la journée de 6h45 à 18h et une semaine pendant les vacances scolaires (la 2^{ème} semaine). Pour permettre cette augmentation des plages d'ouverture, nous avons dû recruter 2 personnes supplémentaires au périscolaire, ce qui augmente sensiblement le coût d'un tel service. Il reste des places, alors n'hésitez pas à inscrire vos enfants. Le montant des travaux et de la maîtrise d'œuvre s'élève à 1 670 000 € avec un subventionnement espéré de 50%.

En 2024, nous avons également financé la construction de la chaufferie bois du Clos de la Cure, qui assure le chauffage de la Mairie, de l'école élémentaire et de l'ancien presbytère. Cette construction se situe dans le jardin de la cure, en bordure du parking de la mairie. Les travaux ont démarré début Juillet et la mise en service de la chaudière a eu lieu début Octobre. Le montant des travaux est de 758 000 € TTC, subventionné à 65% environ (*article page 7*).

Au vœux de l'an dernier, je vous annonçais des travaux de voirie : réfection de la route de la Montée depuis la route départementale à la Seignotte, jusqu'au carrefour de la route de Rangevillers, le Chemin des Essarts et 3 autres petits tronçons : Trou de Chaux, Chaboudot et La Chaux côté Tréwillers. Pour ce programme de voirie, le marché signé avec l'entreprise VERMOT s'élève à 280 000 € TTC. Nous devrions toucher une subvention de 25% pour ces travaux. En 2024, seule la Route de Rangevillers a été rénovée : comme pour le périscolaire, les mauvaises conditions météorologiques qui ont perduré toute l'année ont retardé la mise en œuvre des enrobés. Le reste des travaux sera donc réalisé au printemps 2025.

A l'automne 2023, nous avons réalisé les travaux de viabilisation de notre lotissement communal « Les Horlogers » situé derrière le parking rue De Gaulle. Les 5 parcelles, d'une surface de 630 m² environ chacune, sont réservées et la vente définitive devrait avoir lieu dans les semaines ou les mois qui viennent.

En parallèle de ces investissements d'envergure s'ajoutent tous les travaux d'entretien de nos bâtiments, avec notamment la rénovation de la toiture des vestiaires du stade pour 30 000 € et la rénovation de l'orgue de l'église pour 25 000 €.

Hormis les travaux, d'autres sujets ont occupé l'équipe municipale : l'organisation des vœux, du repas de la fête des mères, du repas et des colis des Anciens. Ces manifestations mettent à contribution la commission fêtes et cérémonies, qui regroupe des membres du conseil municipal mais aussi quelques « extra », que je remercie pour leur implication.

Toujours dans la partie manifestation, nous avons eu le plaisir d'organiser en 2024 les feux d'artifices du 13 juillet : un très grand nombre de personnes des environs s'est retrouvé ce jour-là pour faire de cet évènement un grand moment festif : il est vrai que nous avons eu la chance de bénéficier d'un des seuls jours sans pluie de cette période. Merci aux bénévoles des associations et aux membres du conseil municipal qui ont organisé cette soirée. Rendez-vous en 2027 pour renouveler cette organisation.



Avec la même collaboration (municipalité et associations), nous avons pu organiser « Noël au village » en décembre, en version simplifiée. Le résultat est plutôt positif et encourageant pour la suite (article page 8).

J'en profite pour féliciter et remercier les nombreuses associations de Damprichard qui assurent le dynamisme et la convivialité par leur implication et leurs actions au sein du village. Par ailleurs, le comité des fêtes est toujours à la recherche de nouveaux membres pour venir grossir leurs rangs et faciliter l'organisation des manifestations. Alors avis aux volontaires. [...]

Pour les associations qui disposent de locaux communaux, je vous appelle une nouvelle fois à la plus grande vigilance concernant le chauffage et la lumière : merci de baisser les thermostats et d'éteindre avant de quitter les lieux.

Je remercie tous les bénévoles qui contribuent à faire de Damprichard un beau village, bien décoré et bien fleuri. Je félicite donc toutes les personnes qui s'occupent du fleurissement et toute l'équipe de bénévoles qui travaille pour les décorations de Noël : ils ont d'ailleurs été mis à l'honneur à la radio sur France bleue et à la télévision sur TF1. Merci à vous tous.

Je félicite également les membres de la commission communication qui assurent la parution du Damprichard Info, qui représente un travail important et demande une implication sans faille.

Je profite de ce moment pour renouveler mon message aux parents de jeunes enfants, en particulier ceux présents aujourd'hui. Les effectifs de nos classes de maternelle sont en baisse, du fait du nombre de naissances annuel qui décroît à Damprichard, comme partout ailleurs. Aussi, j'en appelle aux parents pour les inciter à inscrire leurs enfants à Damprichard [...] d'autant plus que nous avons maintenant un service périscolaire qui ouvre le mercredi et une semaine pendant les vacances.

Pour conclure mon propos, permettez-moi de vous souhaiter, à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence.

Que cette année 2025 vous apporte à tous : joie, santé et réussite dans tous vos projets personnels et professionnels. »

Le Maire, Anthony MERIQUE.

Bienvvenue aux 15 nouveau-nés de 2024

A l'occasion des vœux de la Municipalité à la population, nous avons eu le plaisir d'accueillir afin de les féliciter et de les mettre à l'honneur, les parents avec leur nouveau-né de l'année 2024.

Valentina, Eloan, Aria, Louis, Emiliano, Athéna et Adam ont été récompensés. Et pour bien commencer l'année 2025 le verre de l'amitié a été partagé. Santé, bonheur et joie à toutes les familles.



Le repas des séniors

328 invitations ont été envoyées aux habitants de 70 ans et plus pour le « repas des Séniors » offert par la municipalité le samedi 26 octobre 2024. 105 ont répondu favorablement.

Cette journée est toujours très appréciée, placée sous le signe de la bonne humeur, la convivialité et rythmée par la danse et les chants...

2 paniers garnis ont été offerts après tirage au sort, Elisabeth Feuvrier et Lionel Denis ont beaucoup apprécié cette petite attention.

Courant décembre, 76 colis de Noël ont été distribués aux personnes de 80 ans et plus qui n'étaient pas présentes au repas.

Notez-bien, rendez-vous est donné pour le prochain repas des séniors le samedi 25 Octobre 2025.

La rue Pasteur enfin délivrée de sa Friche

Inoccupé depuis plus de 10 ans, le bâtiment situé derrière la Maison des Associations était fortement dégradé par le temps et l'absence d'entretien. C'est pourquoi la Mairie a fait procéder à sa démolition.

En 2013, la municipalité a initié une procédure de péril imminent afin de faire détruire le bâtiment vétuste, sans succès. En effet, l'expert diligenté à l'époque n'a pas conclu à la nécessité de destruction du bâtiment.

La "SCI du Bijou", ancien propriétaire, demeurait injoignable depuis plusieurs années. Or, lorsqu'un propriétaire est introuvable et qu'il ne s'acquitte ni de l'entretien, ni du paiement de la taxe foncière pendant une longue période, la municipalité peut acquérir ce bien par une procédure de "*bien sans maître*".

Cette procédure a été lancée en janvier 2021, une fois les conditions d'ancienneté remplies, et s'est clôturée fin 2022. Depuis, des études ont permis de déterminer l'état des sols et des murs, notamment l'amiante et la pollution industrielle résiduelle.

En janvier 2025, la friche derrière la maison des associations a commencé à être démolie.



A coup de pelleteuses, l'ancien bâtiment a cédé. Il laisse place à un parking qui desservira la maison des associations, le bâtiment périscolaire et l'école maternelle.

Le coût de ce projet s'élève à 46 560.00 €, sur lesquels la municipalité percevra un fond de compensation de la TVA de 7 637.70 €.

Dans un premier temps, une partie est nivelée en tout-venant pour stationner quelques véhicules et une liaison piétonne est réalisée entre la maison des associations et le bâtiment périscolaire.

A terme, le réseau de chaleur de la chaufferie-bois de la maison des associations passera par cette parcelle pour alimenter l'école maternelle et le bâtiment périscolaire.

Sauf retard, la mise en service de cette chaufferie est prévue à l'automne 2026. Après sa construction, l'aménagement final du parking pourra être réalisé.



Un composteur à votre disposition

Vous habitez Damprichard, dans un appartement ou un habitat collectif, et vous n'avez aucun moyen de transformer vos déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, marc de café...).

Vous recherchez un site de compostage près de chez vous ?

La Communauté de Communes du Pays de Maïche (CCPM) a pensé à vous en installant, **sur le parking de la salle polyvalente**, un composteur public. Celui-ci vous permettra de faire des économies sur vos factures de poubelles ménagères...

Alors, faites le pas !

Renseignement et inscription auprès de la CCPM au : 03.81.64.17.06
ou par mail : serviceenvironnement@ccpm-maiche.com.



Le péri' change de « crèmerie »

Le 18 octobre 2024, de 16h30 à 20h00, parents, enfants, grands-parents, amis... petits et grands : toute la population de Damprichard et des alentours était conviée à la visite découverte de ce bel outil de travail et de détente. Visiteurs nombreux et enchantés ; les retours sont très positifs. L'emplacement est idéal puisque contigu à l'école maternelle, les locaux sont très lumineux et le fonctionnement et l'équipement sont bien adaptés aux besoins actuels.

Les enfants découvrent avec joie et émerveillement les espaces repas et salle d'activités... Bonbons, gâteaux, chocolats, jus de fruits, etc.. C'est la fête des enfants, du personnel et de nous tous.

L'accueil périscolaire est ouvert les jours d'école et l'accueil de loisirs ouvre ses portes les mercredis scolaires et pendant 7 semaines de vacances du lundi au vendredi de 6h45 à 18h00.



Ce service est également proposé aux enfants des communes environnantes.

Nous avons intégré avec joie et fierté le nouveau bâtiment à dater du 28 octobre.

Pour la fête d'Halloween nous avons cuisiné et dégusté la soupe de sorcière. Avec les citrouilles nous avons fabriqué des décorations. Nous avons joué à SOS fantômes et à l'épouvantable. N'hésitez pas à venir partager les activités, chanter, danser...

Il reste des places pour les mercredis et les prochaines vacances, alors tous à vos costumes et venez faire Carnaval avec nous. On vous attend !

Sur le site internet de la Mairie, vous trouverez le calendrier d'ouverture, les tarifs et autres infos ainsi que plein de jolies photos des nouveaux locaux : <https://www.mairie-damprichard.fr>.



Ça chauffe dans le Clos de la « cure »

Après plusieurs mois de travaux, le 3 octobre dernier, une chaufferie à bois déchiqueté destinée à alimenter 3 bâtiments municipaux a été mise en service dans le jardin de la cure. Retour sur ce projet.



Amorcé en 2010, le projet de chaufferie-bois a dû mûrir autour d'un choix : une chaufferie unique incluant un maximum de bâtiments ou plusieurs chaufferies plus petites, stratégiquement situées pour réduire la longueur des réseaux de chaleur.

Le choix s'est finalement porté sur un nombre de 2 chaufferies, dont la première, située dans le jardin de la cure (ancien presbytère) destinée à alimenter la Mairie, l'école élémentaire et la cure.

Au-delà des économies consécutives au remplacement des systèmes de chauffage au fioul, cette solution bois est une source d'énergie renouvelable à bilan carbone neutre.

Pour la construction de cette chaufferie et de son réseau de chaleur, au terme des appels d'offre, la maîtrise d'œuvre a été attribuée au bureau d'étude GALLET, situé à Ecole-Valentin, pour un montant de 52 120.00 € HT. Les travaux ont été attribués aux entreprises DROMARD (terrass./VRD) pour 86 249.94 € HT, PERSONENI (gros-œuvre) pour 130 697.25 € HT, TARBY (menuis./plâtre) pour 32 683.95 € HT et BARBALAT (chauffage) pour 286 480.16 € HT.

La municipalité remercie vivement ses partenaires publics pour les aides accordées dans le cadre de ce projet versées par l'Europe à hauteur de 182 174.51 €, la Région à hauteur de 118 797.00 €, le Département à hauteur de 45 308.00 € et l'Etat au titre d'une DETR de 48 939.00 €.

En outre, les travaux permettront de percevoir en 2025 une somme du fonds de compensation de la TVA à hauteur de 115 792.15 €

Programmée sur la période 2025-2026, la 2^{ème} chaufferie sera située au pied de la maison des associations et destinée à l'alimenter ainsi que l'école maternelle et le bâtiment périscolaire.



Neige et Tracas : un hiver à Damprichard

Malgré le réchauffement climatique, nous sommes toujours à 800 mètres d'altitude et parfois il neige en hiver ! Ne l'oublions pas.

Une première offensive le 21 novembre, rien de sérieux, juste le temps « de tout rendre au noir »* et tout a fondu en 2 jours. Mais voilà, une nouvelle attaque le 22 décembre, cette fois, c'est du sérieux : 40 centimètres de poudreuse, quelle joie pour les vacances, enfin un Noël blanc... Raquettes, skis, balades, paysages de rêve...

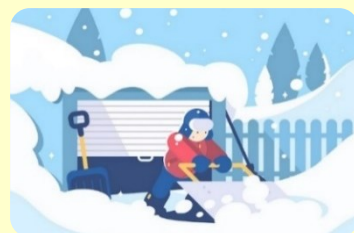


Par contre **que de réclamations** : routes « pas déneigées assez tôt », « pas tout à fait libres pour rouler vite » (voire trop vite ?), « les trottoirs ne sont pas déneigés »... On se plaint, on critique, on dirait que nous ne sommes plus des « Montagnons ».

Il a neigé la nuit du dimanche au lundi mais il faut savoir que les agents sont quand même sortis pendant leurs congés à 3h30 du matin pour dégager toutes les rues, une pause obligatoire qui doit être effectuée, et nouvelle intervention le soir. Les trottoirs ne pouvaient pas être parfaits ce jour.

Rappelons aussi que ce sont les riverains qui doivent déneiger devant leurs immeubles qu'ils soient propriétaires ou locataires, et idem pour les maisons particulières.

Respecter les consignes de stationnement, bords de rues, trottoirs, cela faciliterait le travail des agents, et bien sûr ne pas mettre de neige sur la route (c'est interdit). Un peu de patience, moins de cris, pas d'insultes à nos agents qui font tout ce qu'ils peuvent, et tout ira très bien.



Bon courage à tous, le printemps sera vite là !!!



** rendre au noir = routes complètement déneigées*

Des bénévoles à l'honneur

Comme chaque année, il est important de remercier l'équipe de bénévoles qui participent avec Eric et Arthur à la magnifique décoration du village.



L'ambiance est toujours là, chacun vient travailler selon ses disponibilités. Dans l'atelier communal, ça respire la bonne humeur.

Cette année, toute cette équipe a eu le privilège d'être auditionnée par « France Bleu Besançon ». A la suite de ce passage à la radio, des journalistes de TF1 intéressés par cet interview, sont venus faire un reportage à Damprichard. Le film d'une durée de 2 minutes et 11 secondes est passé dans l'émission « Bonjour ! » le 5 décembre à 8h36. Bravo les vedettes !!!!!

« Depuis une trentaine d'années, le village est toujours bien décoré », Christian, ancien employé communal, fait partie de l'aventure depuis le début et il est toujours présent.

« On peut vraiment être fiers de notre village, un mail de félicitations a même été envoyé à la mairie ».

Et bien sûr, avec un village si bien décoré, c'est impossible de ne pas organiser LA FEERIE DE NOËL.

Cette année, la manifestation a eu lieu le 14 décembre. Elle a été organisée en un laps de temps très court par la municipalité et 5 associations du village.

Comme habituellement, de la restauration, du vin chaud, la musique l'Harmonie, des chants des écoles maternelle et primaire, des balades en calèche, des peluches, un stand de maquillage...

MAIS PAS DE FEERIE SANS PERE NOEL ! A 19 heures on pouvait voir tout en haut du clocher, une petite forme rouge. Papa Noël entamait sa descente encouragé par les enfants qui chantaient « Petit Papa Noël ».

Encore merci à tous les bénévoles qui rendent possible cette manifestation année après année.





Etat Civil



Voici les évènements d'état civil survenus à Damprichard pour l'année 2024.

Naissances

En 2024, il y a eu 15 naissances dont 7 parents ont donné l'accord pour diffusion :

| | |
|--------------------|----------------|
| CLEMENCE Eloan | LOICHAT Adam |
| SCHRECKLINGER Aria | DJILALI Junayd |
| DELAVELLE Louis | MAUVAIS Louis |
| ROMER Emiliano | |

Bienvenue aux petits bouts de chou

Mariages

6 mariages ont été célébrés en mairie en 2024, dont 4 ont donné l'accord pour diffusion :

| |
|----------------------------------------|
| PINEAU Joséphine et REGNIER Vincent |
| GIGON Stéphanie et DELAYEN Jérôme |
| MOUREAUX Elsa et MOUGIN Thomas |
| FAIVRE RAMPANT Brigitte et GIRARD Marc |

Félicitations aux jeunes époux

Décès

MOUGIN Luce, veuve TATU
 BARBIER Jeanne, veuve BLANC
 BOURGEOIS Dominique
 JEANNIN Simone, veuve VUILLEMIN
 ROY Gilles
 FLEURY Suzanne, épouse GARRESSUS
 MUNNIER Damien
 PAGNOT Denis
 RACINE Nathalie épouse JOUILLEROT
 CUENOT Claudine
 SAMEUR Mezhoura épouse YA
 TATU Marie-Claude, veuve GUIGON
 ROMAIN Jérémie
 MONNET Michelle, veuve SCHELL
 CHAIGNAT Edmée, épouse CAGNON

LAVILLE Bernard
 RACINE Pierre
 BOURGOIN Yvette, veuve MASSON
 DOS SANTOS VAZ Joao
 BARRAS Patrick
 GIUCA Camelia
 SILVANT Yves
 GUYOT Marie-Therese, veuve TIROLE
 TATU Etienne
 RACINE Jeanne
 NAPPEY Christiane, veuve PIERRE
 GLASSON Elian
 PIERRE Jacques
 NAPPEY Paul

Nos condoléances aux familles

Une 2^{ème} centenaire à Damprichard

Germaine Louvet, née aux Sécherins à Maîche le 21 Novembre 1924, a fêté son centième anniversaire. Pour l'occasion, le maire et 3 adjoints sont allés la féliciter et lui offrir un cadeau.

Germaine, toute radieuse, toute coquette, était heureuse de nous raconter sa jeunesse, sa vie familiale et professionnelle, la construction de leur maison, les joies d'être maman de 5 enfants, puis mamie, arrière-mamie et arrière-arrière mamie. En 1944, elle a 20 ans quand elle rencontre le Général de Gaulle lors de sa venue à Maîche.

Adhérente au Club 3 amitié loisirs, elle dit qu'elle appréciait énormément les échanges avec les enfants de l'école maternelle. Repas de la fête des mères, repas des séniors : Germaine est toujours présente et toujours avec sa bonne humeur.

Un très joli gâteau et quelques bulles pour agrémenter ce moment très convivial que nous avons partagé avec Germaine et ses 3 filles.

BON ANNIVERSAIRE !



Du côté des asso'

Association « Pétanque Loisir »

L'association Pétanque Loisir Damprichard est une association active au sein du village depuis 2016. Nous ouvrons, dès que le temps le permet, les jeudis soirs de 18h30 à 20h30 et dimanches après-midi de 14h30 à 19h00 sur notre terrain, à côté de l'ancien stade, derrière la salle polyvalente.

Notre association a pour but de vous faire découvrir ou redécouvrir la pétanque et nous accueillons toutes les personnes qui le souhaitent à partir de 7 ans.

Chaque année, nous organisons un concours qui réunit environ une cinquantaine de doublettes le premier week-end de juin, avec buvette et petite restauration, où chaque participant repart avec un lot.

Cette année, il aura lieu le 14 juin 2025 à l'ancien stade de foot.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le président Christophe Lombard au 06.81.91.37.71.



Chorale la Cécilia



Concerts :

"1000 chœurs pour un regard"

Vendredi 20 juin 2025 à 20h
à l'église de Damprichard

27^{ème} édition depuis 1996

12^{ème} édition à Damprichard

La recette sera reversée entièrement à la recherche en ophtalmologie.

Chœur d'hommes "Les Essarts"

Samedi 18 octobre 2025 à 20h
à l'église de Damprichard

Riche de 23 choristes dont 3 de la chorale "La Cécilia".

Participation de Georges Cattin à l'orgue et des trompes de chasse "Les trompes bisontines".

Club aéromodélisme

Cette saison 2023/2024 n'a pas été propice, entre la pluie et les fortes chaleurs les vols étaient compliqués. Avions, planeurs, hélicoptères, hydravions... les membres du club ont quand même fait voler avec passion leurs engins, qui très souvent sont fabriqués de leurs mains (cette année projet d'atelier de construction pour des enfants de plus de 9 ans intéressés).

Le plaisir de la construction et le partage sont depuis toutes ces années à la base de la vie de l'association présidée par Patrick Many, qui cette année a également pris des responsabilités au comité départemental.

Pour rappel, la pratique de l'aéromodélisme se déroule en extérieur sur la piste située à Charquemont au bord de la route menant à la Combe Saint Pierre, on pratique également l'hiver avec des skis sur les avions. Mais aussi en intérieur à Damprichard dans un local de la maison des associations pour la construction.

Pour les vols hydravions le club se déplace régulièrement au Lac des Balastières en Haute-Saône, au lac du Salagou dans l'Hérault, au Lac de Passy en Haute-Savoie, au Lac d'Arsac en Charente Maritime et d'autres déplacements en France.

Contact : Patrick Many (Président) au 06.07.80.12.42

Secrétariat : capù25140@gmail.com



Textes et photographies fournis par les associations

"Why Not" – La nouvelle association de Damprichard



Noël Solidaire, le rêve de Monique Gaidot enfin réalisé : « L'idée d'offrir à toutes les personnes seules un repas gratuit, a germé en moi. Un rêve avec l'envie de le réaliser sans attendre, et le 25 décembre, 20 personnes ont pu profiter de cette journée magnifique. »

"Why Not", c'est une équipe motivée prête à apporter une touche d'animation aux événements locaux comme, la féerie de Noël de Damprichard, le Carnaval de Maîche, avec nos grosses mascottes géantes qui déambuleront pour émerveiller le public et créer des souvenirs inoubliables.



Fraîchement créée à Damprichard, "Why Not" est une association dynamique qui organise et anime des manifestations pour faire vibrer notre village et ses alentours ! Parmi nos gros projets de l'année : la Fête de la Musique de Damprichard, un moment incontournable où musique, partage et bonne humeur seront au rendez-vous ! Why Not, c'est aussi le Noël Solidaire !

"Why Not" aime faire bouger les choses, rassembler les gens et créer des moments de joie. Notre objectif est simple : organiser des manifestations qui apportent du bonheur à tous ! Contactez-nous pour en savoir plus et faites de votre manifestation un lieu où la magie opère ! "Why Not" – Parce que chaque instant compte et mérite d'être célébré !

Cette année, l'association Why Not a organisé, dans le foyer des anciens à Damprichard, le premier « Noël Solidaire » où se sont retrouvés des habitants qui n'ont pas eu à fêter Noël seuls.

« Ça y est Noël est passé, et nous espérons que vous avez profité de vos proches. 🎄🎁 Notre Noël solidaire a, pour nous, été une grande réussite et nous en sommes ravis. Nos convives ont rendu cette journée d'autant plus chaleureuse, nous avons appris à faire connaissance, beaucoup ri et même verser de petites larmes d'émotion telle une famille autour d'une grande table, remplie de bienveillance. Cette journée était un véritable moment de partage unissant les cœurs grâce à la magie de Noël. 😊 Nous tenions encore à remercier le cuisinier, les écoles de Damprichard pour leurs bricolages ainsi que les commerçants et particuliers pour leurs généreux dons !

Nous espérons pouvoir renouveler cet événement l'année prochaine ! 😊🎄 »

Ski Club de Damprichard

Courses pédestres :

Dans les années 1983, des jeunes du club participaient régulièrement au Triathlon organisé par la Randonnée Hérimoncourtoise et plutôt avec brio. Alors ils ont posé la question « pourquoi ne pas en faire autant ? » d'autant qu'à l'époque ils se classaient parmi l'élite des skieurs du Comité de ski de fond du Jura, facilitant ainsi les invitations.

D'autre part, ils côtoyaient aussi régulièrement l'élite des coureurs sur route du F.C. Sochaux Montbéliard ainsi que les cyclistes du V.C. Etupes & Morteau / Montbenoît. Contact fût pris avec ces jeunes coureurs ainsi que leurs clubs respectifs. C'est alors que Gaston Prétot entraîneur au FCSM et natif de Damprichard, nous a fait connaître son rêve d'implanter une course pédestre sur le plateau de Maîche.

Gaston nous a mis le pied à l'étrier en nous conseillant et en nous envoyant ses meilleurs coureurs. C'est ainsi que Fernand Gros Lambert est devenu son interlocuteur.

1^{er} septembre 1985 : 1^{ère} édition du Triathlon avec 3 disciplines course à pied (8 km), Ski roues (10 km) et vélo (20 km) et la participation d'environ 40 équipes de 3, tout autant en individuel et auquel il faut ajouter encore une cinquantaine d'enfants.

Au palmarès bien sûr tous les anciens noms du Ski Club comme les frères Gros Lambert, Bobillier... mais aussi les frères Guy & Hervé Balland, Guy Henriot, Max Vichot, les membres de l'équipe de France de Biathlon, jusqu'à Fabrice Guy, champion Olympique.

De 1989 à 2003, le triathlon fut remplacé par un semi-marathon et un 12 km sur route avec une bonne centaine de participants sur chaque course. Ce fut le tour du plateau Damprichard, Charquemont, Maîche et Damprichard.

A partir de 2003, les coureurs ont souhaité des distances plus courtes que 12 km et ainsi apparurent des courses de 20 km & 10 km, puis 15 km & 5 km.

En 2009, sous l'impulsion du Président du Ski Club Philippe Maire, la 1^{ère} édition du Trail des Echelles de la Mort voit le jour avec un 21 km et encore une course sur route de 10 km. Un peu moins de 100 participants sur chaque course, mais déjà une belle réussite.

Actuellement, au Trail des Echelles de la Mort de 26 km, il faut ajouter le Trail des Crêtes de la Mort de 11 km, les traditionnelles courses enfants, mais aussi la Marche des Bisons... avec pour record 998 participants.

Pour la 40^{ème} édition des courses pédestres, 3 parcours de Trail seront au programme (11 km, 19 km et 33 km), mais surtout la manifestation se déroulera le samedi après-midi suivi d'une soirée festive avec au menu Fondue Géante.

Rendez-vous donc le 13 septembre 2025 à Damprichard.



Suivant les archives récoltées par Solange

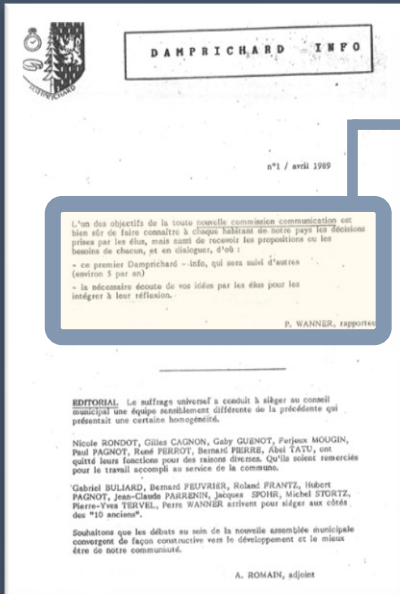
Textes et photographies fournis par les associations.



100^{ème} édition

Souvenez-vous... le 1^{er} Damprichard Info'

Zoom sur quelques extraits du Damprichard Info' n°1 d'avril 1989 :



L'un des objectifs de la toute nouvelle commission communication est bien sûr de faire connaître à chaque habitant de notre pays les décisions prises par les élus, mais aussi de recevoir les propositions ou les besoins de chacun, et en dialoguer, d'où :

- ce premier Damprichard - info, qui sera suivi d'autres (environ 5 par an)
- la nécessaire écoute de vos idées par les élus pour les intégrer à leur réflexion.

P. WANNER, rapporteur

CONSEIL MUNICIPAL

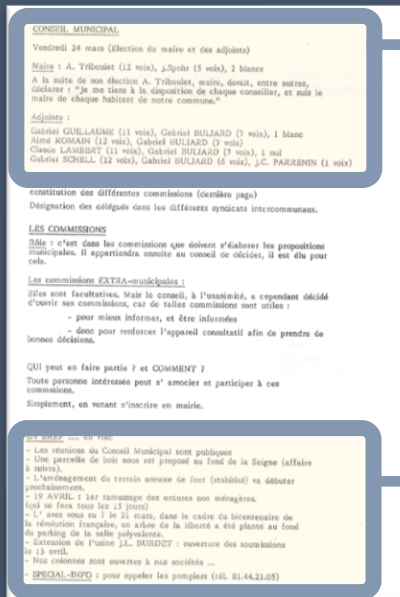
Vendredi 24 mars (Election du maire et des adjoints)

Maire : A. Triboulet (12 voix), J. Spohr (5 voix), 2 blancs

A la suite de son élection A. Triboulet, maire, devait, entre autres, déclarer : "Je me tiens à la disposition de chaque conseiller, et suis le maire de chaque habitant de notre commune."

Adjoints :

Gabriel GUILLAUME (11 voix), Gabriel BULIARD (7 voix), 1 blanc
 Aimé ROMAN (12 voix), Gabriel BULIARD (7 voix)
 Claude LAMBERT (11 voix), Gabriel BULIARD (7 voix), 1 nul
 Gabriel SCHELL (12 voix), Gabriel BULIARD (6 voix), J.C. PARENIN (1 voix)



EN BREF en vrac

- Les réunions du Conseil Municipal sont publiques
- Une parcelle de bois nous est proposé au fond de la Seigne (affaire à suivre).
- L'aménagement du terrain annexe de foot (stabilisé) va débiter prochainement.
- 19 AVRIL : 1er ramassage des ordures non ménagères. (qui se fera tous les 15 jours)
- L'avez vous su ? le 21 mars, dans le cadre du bicentenaire de la révolution française, un arbre de la liberté a été planté au fond du parking de la salle polyvalente.
- Extension de l'usine J.L. BURDET : ouverture des soumissions le 13 avril.
- Nos colonnes sont ouvertes à nos sociétés ...
- **SPECIAL-INFO** : pour appeler les pompiers (tél. 81.44.21.05)

Ludothèque :

19 Février - 16 Avril
 21 Mai - 17 Juillet
 15 Oct. - 19 Nov.
 17 Décembre

Don du sang :

24 Mars - 19 Mai
 28 Juillet - 22 Sept.
 17 Novembre



Les dates à retenir en 2025 !

30/03/2025 : Concours de judo
 12/04/2025 : Chasse à l'œuf de l'APE
 04/05/2025 : Vide-greniers de l'ABCD
 16/05/2025 : Fête des mères
 14/06/2025 : Concert l'harmonie l'Avenir
 20/06/2025 : Loto de l'asso. Why Not
 28/06/2025 : Kermesse de l'APE
 13/09/2025 : Fondue géante du ski club
 14/09/2025 : Trail des échelles de la mort

18/10/2025 : Loto de l'harmonie l'Avenir
 25/10/2025 : Repas des séniors
 08/11/2025 : Loto du Judo Club
 22/11/2025 : Concert de l'harmonie l'Avenir
 29/12/2025 : Loto du Tennis de table
 13/12/2025 : FEERIE DE NOEL



Opération Brioches
 de l'ADAPEI

du 7 avril au 16 avril 2025